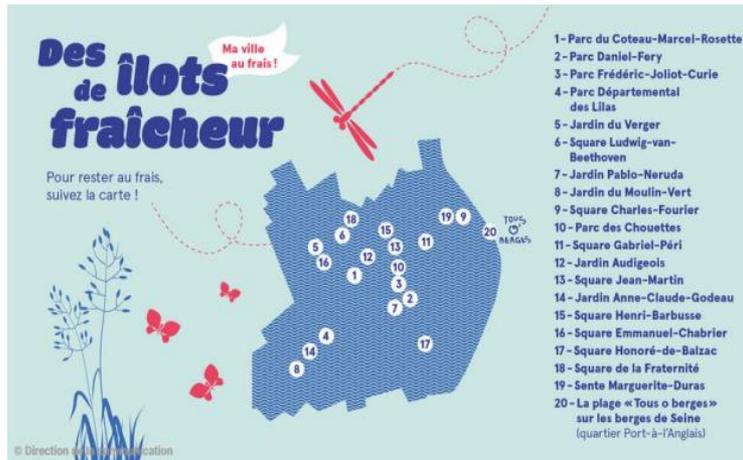


Rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable



Mode d'emploi

Le rapport développement durable 2020 est structuré en 5 parties reprenant les cinq finalités du développement durable définies dans la Loi.

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville. Néanmoins certaines sont soutenues par la collectivité mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

Pour faciliter la lecture, chaque action est inscrite dans une seule des 5 finalités du développement durable. Néanmoins, il est évident qu'un grand nombre d'entre elles peut répondre à plusieurs finalités. C'est d'ailleurs l'objectif principal d'un projet s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Epanouissement de tous les êtres humains

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Préambule

En qualité de collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry sur Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année. Celui-ci doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire (Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010).

Ce rapport doit permettre de dresser un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable.

L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et aux cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L.110-1 du Code de l'environnement. La collectivité doit tendre vers un développement qui concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. En effet, la finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

1. Lutte contre le changement climatique

Lutter et s'adapter au réchauffement climatique

- *Le Programme Communal Energie Climat* 10
- *Les actions mises en place lors de la canicule d'août 2020* 11
- *L'implantation de dispositifs d'accès à l'eau dans l'espace public* 12
- *Le développement et la diversification du patrimoine arboré* 13

Se déplacer autrement

- *Le développement des dispositifs et des aménagements en faveur du vélo* 14
- *L'organisation d'ateliers d'auto-réparation de vélos* 15

Aménager la ville durablement

- *La création d'un périmètre d'études pour un parc des berges de Seine* 16

Economiser l'énergie dans les bâtiments publics

- *Le remplacement des menuiseries extérieures d'écoles* 17
- *La rénovation des systèmes de chauffage et des toitures terrasses* 18
- *La construction du centre de loisirs Jules Verne* 19

Conseiller pour la maîtrise de l'énergie dans l'habitat

- *Les permanences de l'agence de l'énergie* 20

2. Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Préserver et développer la biodiversité

- *La résurgence de la source de la Petite Saussaie* 22
- *La réalisation d'un portrait de la biodiversité du territoire* 23
- *Le recensement des espèces sauvages à travers deux protocoles* 24
- *Le palmarès 2020 de l'Observatoire des Villes Vertes : Vitry-sur-Seine, en pointe sur les techniques d'entretien* 25

Diminuer les quantités de déchets ménagers

- *Le développement du compostage individuel et collectif* 26

Améliorer le cadre de vie

- *Le développement de la collecte en apport volontaire des déchets ménagers* 27
- *Le déploiement de dispositifs de lutte contre les dépôts sauvages* 28
- *Les actions de sensibilisation à la propreté urbaine* 29

3. Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Se mobiliser face à une crise sanitaire sans précédent

- *La mobilisation des services face à la crise sanitaire liée à la COVID-19* 31
- *Les actions en faveur de la solidarité et du soutien aux plus vulnérables* 32
- *Les actions mises en place en matière de santé publique* 33

Développer l'agriculture urbaine

- *L'état des lieux et les actions pour l'agriculture urbaine* 34

Renforcer la cohésion entre les habitants

- *La découverte du patrimoine avec la nouvelle Maison du tourisme et des projets* 35
- *La convention avec le Pari Solidaire en faveur de la cohabitation intergénérationnelle* 36

Lutter contre l'exclusion et la précarité

- *La transformation du foyer travailleur migrant Manouchian* 37
- *L'action du CCAS en matière d'aides à l'énergie et à l'eau* 38

Sensibiliser les habitants aux éco-gestes

- *Les volontaires de la transition énergétique* 39

4. Epanouissement de tous les êtres humains

Soutenir les habitants et commerçants face à la crise sanitaire

- *L'accompagnement des habitants et des commerçants face à la crise sanitaire* 41
- *Le maintien des activités culturelles en période de crise sanitaire* 42

Intervenir sur l'habitat privé dégradé et lutter contre l'habitat indigne

- *L'accompagnement des copropriétés pour l'amélioration de l'habitat* 43

Croiser l'aménagement, l'environnement et la santé

- *L'expérimentation d'un Evaluation d'Impact sur la Santé sur le NPRU* 44

Aménager les espaces verts pour le bien-être des habitants

- *L'implantation de mobilier et de jeux dans les espaces verts de la ville* 45

Sensibiliser les habitants à la place de la nature en ville

- *Des actions en direction du jeune public* 46
- *Des actions en direction du grand public* 47

Eduquer et sensibiliser au développement durable

- *Les p'tits vitriots défient l'avenir* 48
- *La sensibilisation des enfants au développement durable dans les centres de loisirs* 49

5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Promouvoir les achats responsables

- *Un marché public social et local avec l'ESAT Les Amis de l'Atelier* 51

Dématérialiser les services financiers

- *La dématérialisation de la chaîne comptable et financière* 52

Développer une consommation responsable

- *Vers un développement des produits bio et durables* 53

Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets

- *La création d'un nouvel espace de réemploi sur la déchèterie mobile* 54
- *Le développement du tri dans les écoles élémentaires* 55

1. Lutte contre le changement climatique

Lutter et s'adapter au réchauffement climatique

Le Programme Communal Energie Climat

Si l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial n'est plus de la compétence de la Ville depuis la loi TEPCV du 17 août 2016, il reste un élément fondamental de la politique de la Ville. Localement, les collectivités peuvent mettre en place des actions pour contribuer à atténuer le réchauffement climatique et prévenir les changements qui en découleront.

A Vitry, celui-ci se nomme Programme Communal Energie Climat (PCEC). Le PCEC est un plan d'actions de lutte contre le dérèglement climatique qui a fait l'objet d'une large concertation avec les différents acteurs de la Ville et a été **approuvé par le Conseil municipal en juin 2017**. Il permet de donner aux élus et administrés une vision d'ensemble de la stratégie de la Ville en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, facilitant sa compréhension et sa cohérence.

En 2020, un travail d'identification des indicateurs et des objectifs a été mené auprès des correspondants PCEC des directions de la ville, ce qui permettra de suivre chaque année l'avancement des actions. Plus de 300 indicateurs ont ainsi été identifiés pour suivre la mise en œuvre des 143 actions du PCEC.

En parallèle, **un bilan carbone a été réalisé fin 2020 sur le volet Patrimoine et Services** après une phase de collecte des données 2018 auprès de l'ensemble des services. Il permettra de quantifier les postes d'émissions de gaz à effet de serre et de suivre leur évolution par rapport à 2012, année de référence du dernier bilan carbone réalisé. Ces données permettront également d'identifier les actions et objectifs du PCEC à prioriser.

Des groupes de travail interservices ont également été réalisés sur le second semestre 2020 afin de réfléchir à des actions complémentaires sur l'adaptation au changement climatique et renforcer ainsi l'axe stratégique correspondant du PCEC.

Lutte contre le changement
climatique

Lutter et s'adapter au réchauffement climatique

Les actions mises en place lors de la canicule d'août 2020

Par prévention, le plan canicule de la commune est déclenché chaque année du 1er juin au 15 septembre. La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La France a connu un été 2020 très chaud marqué par deux vagues de fortes chaleurs en juin et juillet puis une **semaine de canicule du 6 au 13 août** avec un pic de température de 39,1°C. Une cellule de crise rassemblant les référents de chaque direction a coordonné la **mise en œuvre des actions suivantes afin d'offrir à la population et aux agents des solutions pour supporter la chaleur** :

Vers les habitants :

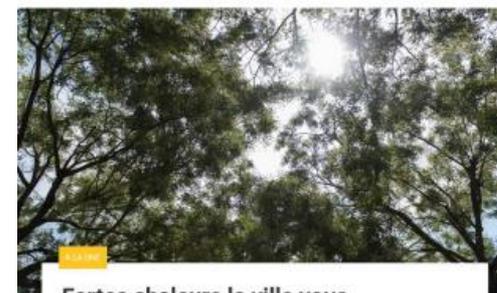
- Information et sensibilisation via l'ensemble des canaux de communication,
- Attention renforcée aux personnes fragiles sur la base d'appels et de visites,
- Cartographie des ilots de fraîcheur au sein de la ville,
- Ouverture des parcs gardiennés jusqu'à 21h au lieu de 20h,
- Jeux d'eau : parc Daniel Fery, squares Charles Fourier et Emmanuel Chabrier,
- Arrêt des activités sportives dont l'été sportif et fermeture des équipements,
- Distribution de bouteilles d'eau aux personnes démunies lors des maraudes,
- Mesures de rafraîchissement dans les crèches et centres de loisirs.

Vers les agents municipaux :

- Distribution d'affiches de sensibilisation avec un rappel des consignes pour lutter contre la chaleur et communication du contact du service prévention à l'écoute des besoins des agents,
- Modification des horaires et distribution de bouteilles d'eau pour les agents sur le terrain.

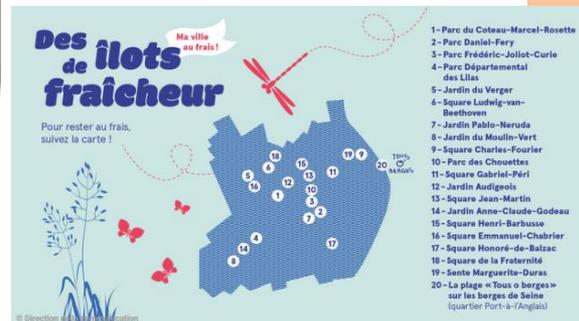


Lutte contre le changement climatique



Fortes chaleurs la ville vous accompagne

La France subit une vague de fortes chaleurs qui devrait durer jusqu'à mardi 11 août prochain inclus. La ville vous accompagne afin de supporter au mieux l'événement caniculaire. Pendant l'épisode caniculaire, ouverture des parcs jusqu'à 21h. L'hôtel de ville maintient ses horaires d'ouverture habituels.



Cartographie des ilots de fraîcheur à Vitry

Lutter et s'adapter au réchauffement climatique

L'implantation de dispositifs d'accès à l'eau dans l'espace public

La lutte contre les "îlots de chaleur" s'inscrit dans la politique d'adaptation au réchauffement climatique qui fait partie des axes stratégiques du Programme Communal Energie Climat de la Ville. Dans ce cadre, une étude pré-opérationnelle pour l'implantation de dispositifs d'accès à l'eau dans l'espace public a été réalisée en 2019. **Cette étude avait pour objectifs de définir des critères de sélection des sites, d'établir une liste de sites prioritaires et de réaliser une expérimentation pour l'été 2019.**

Le tronçon piéton de la rue Marguerite Duras a été retenu pour le test de préfiguration. Il a été agrémenté de brumisateurs, d'assises, de câbles de mur végétal en juillet 2019. Il s'est accompagné d'ateliers de peinture au sol, pour éclaircir le sol, et de plantations participatives avec les habitants. L'objectif de cette expérimentation était de rafraîchir l'espace et de le rendre confortable. Celle-ci ayant été concluante, le dispositif a été maintenu durant l'été 2020 et sa pérennisation est en cours de réflexion afin de simplifier son installation pour les prochaines années.

En 2020, l'étude de deux nouveaux sites a conduit à l'implantation de mats de brumisation sur le parvis de l'école Eugénie Cotton et sur une des placettes de l'avenue Roger Derry.

Voie piétonne Marguerite Duras

Lutte contre le changement climatique

Qu'est ce qu'un îlot de chaleur?

Un secteur urbanisé où les températures de l'air et des surfaces sont supérieures à celle de la périphérie rurale.

*Groupe d'experts
intergouvernemental sur l'évolution
du climat (GIEC)*



Lutter et s'adapter au réchauffement climatique

Le développement et la diversification du patrimoine arboré

Le patrimoine arboré géré par la ville en 2019 représente **6 570** sujets, arbres rideaux et ports libres confondus.

**Nombre
d'arbres à Vitry
6 570 arbres**



970 arbres
dans les
groupes scolaires



1 115 arbres
dans parcs
et squares

270 arbres
le long des berges de Seine



160 arbres
dans les
équipements
sportifs



3 340 arbres
sur voirie

En 2019, 83 arbres ont été plantés.

En 2020, 39 arbres ont été plantés.

- Sauf exception, chaque sujet abattu est replanté.
- La diversification d'essences indigènes et d'essences mellifères est favorisée
- Face au réchauffement climatique, la plantation d'essences résistantes à la hausse des températures est expérimentée (plantation de nouvelles essences méditerranéennes)

Lutte contre le changement climatique



Sorbus domestica, Cormier.

Apport de nectar et pollen pour les abeilles

Fruit comestible



Quercus bivaniana, Chêne à feuilles d'Olivier

Essence originaire de Sicile

Adaptée au réchauffement climatique

Se déplacer autrement

Le développement des dispositifs et des aménagements en faveur du vélo

En 2018, la décision de s'engager vers une étude globale de la politique cyclable a également été prise par la Ville afin d'accompagner l'arrivée de Vélib' sur la commune et répondre aux attentes des riverains. Dans ce cadre, **une étude est en cours pour l'élaboration d'un schéma directeur cyclable afin de définir la stratégie cyclable de la Ville**

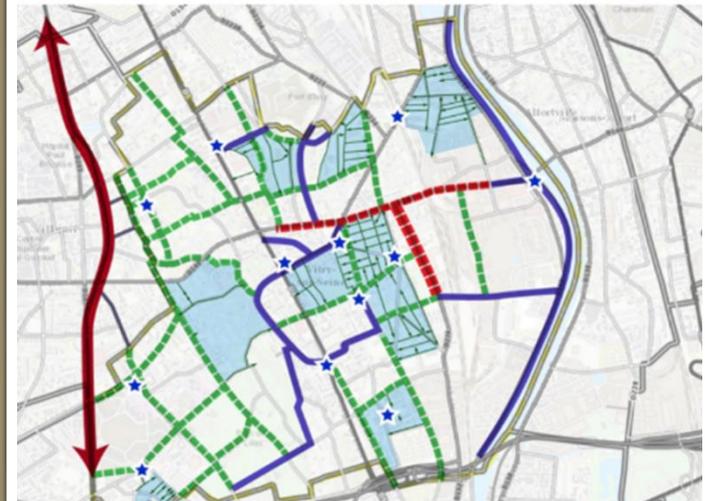


Certaines mesures ont été accélérées afin de faciliter les déplacements dans le contexte de crise sanitaire de la covid-19. Ainsi, dans le cadre du déploiement de « pistes sanitaires » en coordination avec le CD94 et l'EPT12, 25 km de voies partagées ont été mises en place depuis juin 2020. Une adresse mail « plan vélo » a été également été communiquée afin de centraliser les retours des cyclistes. **Ces 25 km d'itinéraires cyclables provisoires s'ajoutent aux 10,71 km de pistes cyclables bidirectionnelles et 33,71 km de linéaires en zone 30 existants.**

Les 13 stations Vélib' déployées en 2019, ont vu leur usage exploser en 2020 dans le contexte des grèves puis de la crise sanitaire. Trois autres stations ont été installées fin 2020. D'autre part, suite au constat du recours massif du Vélib' électrique à Vitry, le contrat devrait évoluer pour augmenter la part de ce type de vélo dans les stations.

En 2020, on comptabilise 200 arceaux qui ont été installés aux abords des équipements culturels, sportifs ou administratifs de la ville.

Lutte contre le changement climatique



Itinéraires cyclables sur voiries communales

- Pistes cyclables
- Zones 30
- Stations Vélib'

Pistes cyclables dites « sanitaires » sur voiries départementales

- RD7
- Proposées par la ville
- En attente de validation CD94

Actions communales post-confinement (2020)

- Itinéraires cyclables balisés (provisoire)
- Double-sens cyclable à l'étude pour mise en conformité

Arceaux installés sur le parvis de l'hôtel de ville



Se déplacer autrement



Lutte contre le changement climatique



ATELIER MOBILE DE LA CYCLOFFICINE

AUTORÉPARATION GRATUITE
DE VÉLOS

15h-18h



VENEZ NOMBREUX-SES :

Le 9 et le 23/9 → City-stade Commune-de-Paris
Le 7 et le 21/10 → Esplanade Sohan-Benziane
Le 3 et le 14/10 → Intersection de la rue Camille-Blanc et de l'avenue du 8-mai-1945



L'organisation d'ateliers d'auto-réparation de vélos

La Cyclofficine est une association qui fait la promotion active de l'usage du vélo en milieu urbain, en organisant des ateliers de proximité participatifs où les habitants apprennent à entretenir et réparer leur vélo. Les effets bénéfiques de l'action sont multiples :

- Mobilités moins polluantes et actives, lutte contre la sédentarité
- Logique de réemploi des pièces de vélos non utilisés
- Mixité des publics, facteur d'émancipation, de bien-être et de cohésion sociale

Inscrite dans le Contrat Local de Santé et le Programme Communal Energie Climat, l'organisation d'ateliers d'auto-réparation est co-pilotée par les services de la Ville (Environnement, Promotion de la Santé, Gestion Urbaine de Proximité), en partenariat avec les bailleurs et centres sociaux concernés. Après une première expérience positive en 2019, il a été décidé d'organiser de nouveau 8 ateliers en 2020 répartis dans trois quartiers prioritaires de la Ville.

Participation	Commune de Paris	Balzac	8 mai 45
Bilan 2019	4 ateliers – 81 pers	4 ateliers – 102 pers	Pas d'atelier en 2019
Bilan 2020	3 ateliers – 58 pers	3 ateliers – 42 pers	2 ateliers – 25 pers

On constate une bonne fréquentation des ateliers et un accueil très positif des habitants, même si la communication a semblé moins efficace dans le nouveau lieu (8 mai 45), malgré la mobilisation des bailleurs et centres sociaux. Si, comme en 2019, les participants sont en majorité des enfants et adolescents, on constate aussi un changement de pratique mixant plusieurs générations (enfants, parents).

Aménager la ville durablement

La création d'un périmètre d'études pour un parc des berges de Seine

A l'issue de la révision du PLU de Vitry prescrite en décembre 2015, le plan local d'urbanisme (PLU) de Vitry-sur-Seine a fait l'objet d'une approbation au Conseil territorial du 25 Février 2020. Il portait la création d'une zone N pour la création d'un parc d'au moins 5 ha dans le secteur des Ardoines, sur le site dépôt pétrolier BP, conformément aux orientations du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF). En effet, le SDRIF 2013-2030 fait apparaître un symbole sous forme de « marguerite verte » pour identifier un parc de plus de 5 hectares d'intérêt régional dans ce secteur sans en préciser finement la localisation.

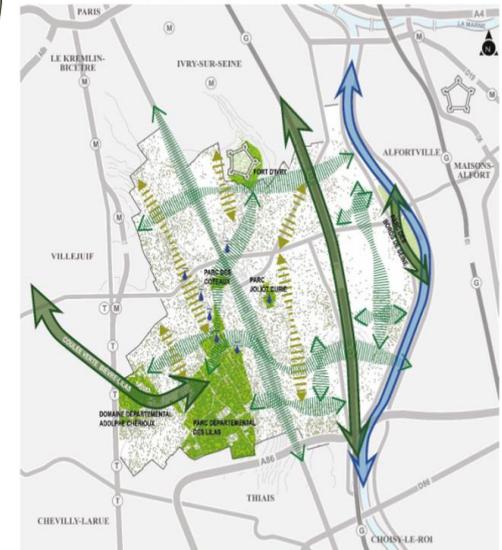
Le Préfet du Val de Marne a suspendu l'application du nouveau PLU, par courrier en date du 28 mai 2020, au titre de son contrôle a priori prévu par l'article L.153-25 du Code de l'urbanisme considérant que le classement du dépôt pétrolier en zone N opéré par le nouveau PLU n'étant pas satisfaisant de son point de vue.

La ville et le Territoire ont sollicité par délibérations respectives, en octobre et décembre 2020, la création d'un périmètre d'études permettant de revoir la localisation finale de ce zonage N dans le secteur des Ardoines, dans une zone en proximité des berges de Seine.



Lutte contre le changement climatique

Poursuivre l'ambition d'une trame verte et bleue structurante à toutes les échelles de la ville pour le bien-être des vitriots et la biodiversité



Économiser l'énergie dans les bâtiments publics

Le remplacement des menuiseries extérieures d'écoles

Grâce à l'enveloppe de 900 000 € annuelle allouée à l'optimisation énergétique des bâtiments, l'ensemble des menuiseries extérieures vétustes des écoles élémentaires M. Cachin et J. Moulin a été remplacé durant l'été 2019 et 2020 par des menuiseries en PVC équipées de double vitrage performant et de stores extérieurs pour améliorer le confort d'été. Les gains énergétiques en plus de l'amélioration **du confort thermique, du confort d'été et acoustique** sont **de l'ordre de 15%** pour une telle opération.

Lutte contre le changement climatique

Site	Surfaces menuiseries m ²	Montant €TTC	Economies kWh/an	Réduction GES TeqCO ₂ /an
Elémentaire Moulin	240 m ²	700 000	58 000	9,1
Elémentaire Cachin	320 m ²	720 000	80 000	12,5



Remplacement des menuiseries de l'élémentaire Cachin



Remplacement des menuiseries de l'école élémentaire J. Moulin

Économiser l'énergie dans les bâtiments publics

La rénovation des systèmes de chauffage et des toitures terrasses

Afin d'avoir des installations performantes et réduire les coûts de fonctionnement (consommations énergétiques et maintenance), **de nombreux travaux de rénovation des systèmes de chauffage ont été réalisés en 2020 pour un montant total de 200 000 € :**

- Mise en place de pompes à débits variables réduisant les consommations électriques (20% du parc immobilier, soit 20 bâtiments traités) ;
- Remplacement des 2 chaudières de l'école maternelle Louise Michel par des chaudières à condensation présentant de meilleurs rendements énergétiques (gain de 20%).

Des travaux de rénovation de toits terrasses ont aussi été réalisés, permettant une amélioration du confort thermique et **une réduction des consommations d'énergie de l'ordre de 10%**. Durant l'été 2020, les gymnases Gosnat, Eluard et Langevin ont fait l'objet de renforcement de l'isolation des toitures terrasses par 10 cm de polyuréthane. **La toiture du gymnase Langevin a également été végétalisée, ce qui permettra de :**

- Offrir une meilleure performance en matière d'insonorisation ;
- Réduire l'effet « ilot de chaleur » dans cette zone urbanisée ;
- Capter les gaz à effet de serre pour dépolluer l'air extérieur ;
- Développer une biodiversité (oiseaux et insectes notamment) ;
- Améliorer l'intégration esthétique du bâtiment dans le cadre de vie.

Site	Surfaces toiture m ²	Montant €TTC	Economies kWh/an	Réduction GES TeqCO ₂ /an
Gymnase Gosnat	460	98 000	26 000	4
Gymnase Eluard	220	35 000	10 000	1,6
Gymnase Langevin	280	62 000	12 300	1,9
Total	960	195 000	48 300	7,5

Lutte contre le changement climatique



Isolation des toitures terrasses de gymnases

Économiser l'énergie dans les bâtiments publics

La construction du centre de loisirs Jules Verne

En 2020, la Ville a réalisé la construction du centre de loisirs Jules Verne, composé d'une structure en bois (murs de 38 cm comprenant un isolant de 22 cm d'épaisseur) et d'une structure béton comprenant du béton cellulaire avec 14 cm de complexe d'isolant. Le recours au bois permet un stockage de gaz à effet de serre contrairement au béton fortement émetteur dans son étape de production.

Le bâtiment dispose d'une toiture terrasse végétalisée sur tout le bâtiment présentant une isolation de 12 cm d'épaisseur. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air/air et la ventilation par du double flux avec récupération de chaleur.

Le bâtiment ne dispose pas de certification mais est proche des critères du label HQE (Haute Qualité Environnementale). La surface totale est de 400 m² pour un coût de 2 235 000 €TTC.

Lutte contre le changement climatique



Projet du Centre de Loisirs Jules Verne

Conseiller pour la maîtrise de l'énergie dans l'habitat

Les permanences de l'agence de l'énergie

Depuis sa création en 2007, la ville passe des conventions avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin de mener des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique. Il a été décidé d'augmenter le montant de 20 000 € à 30 000 € par an pour la convention 2019-2021 afin de développer ce type de mesures.

La convention comprend plusieurs actions :

- La mise en place de permanences « Info-Energie » deux fois par mois à l'hôtel de ville, ouvertes à tout ménage vitriote ayant des questions en matière d'énergie. L'objectif est d'apporter un conseil neutre, objectif et gratuit aux particuliers sur la maîtrise de l'énergie dans leur habitat. Le conseiller énergie peut également assister les particuliers pour régler d'éventuel litige avec leurs fournisseurs d'énergie ou d'eau;
- Un accompagnement plus personnalisé des particuliers à travers des visites à domicile;
- La réalisation d'accompagnements et de formations auprès des services de la Ville;
- La réalisation d'actions de communication et de sensibilisation auprès des Vitriotes à travers d'articles publiés dans les mensuels et hebdomadaires de la Ville.

En 2020, 35 rendez-vous ont été pris par des vitriotes pendant les permanences « Info-Energie ». Un chiffre légèrement inférieur à 2019 (40 rendez-vous) en raison de la crise sanitaire, aucun rendez-vous n'ayant été réalisé en avril pendant le confinement. La communication par la Ville de la mise en place de rendez-vous à distance, par téléphone ou par visio, a permis à 6 habitants de bénéficier de ce service en mai et juin. Les permanences ont ensuite repris physiquement à l'hôtel de Ville à partir de juillet. La majorité des demandes concernaient des conseils techniques et financiers sur la rénovation thermique de logements, le remplacement de chaudières ou les dispositifs d'isolation des combles à 1 €.

Lutte contre le changement climatique



2. Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Préserver et développer la biodiversité

La résurgence de la source de la Petite Saussaie

La ville a mis en œuvre le projet de résurgence de la petite Saussaie avec l'objectif de requalifier l'espace public tout en enrichissant la biodiversité dans les quartiers prioritaires, de restaurer la qualité de l'eau de la source et contribuer à l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine hydraulique méconnu de Vitry-sur-Seine. **Les travaux pour la résurgence de la source de la Petite Saussaie ont lieu en 3 points dans la ville.**

1- L'aménagement de deux sites, subventionné par l'Europe (FEDER), la Métropole (FIM) et l'Etat (ANRU AMI-PIA) pour son intérêt écologique et social, **s'est finalisé fin 2020**. Il prévoit la résurgence de la source en deux points de la ville :

- Rive du Parc : à proximité du réceptacle historique de la source, rue de la Petite Saussaie, près du parc des Blondeaux, dans un aqueduc accompagnant les piétons
- Clément Perrot : dans une fontaine au croisement des rues Camille Groult et Petite Saussaie.

Au niveau environnemental, le projet a aussi intégré la replantation de 40 arbres. La résurgence de la source à l'air libre et son cheminement qui cumule plusieurs chutes sur son parcours permet son traitement et ainsi d'améliorer sa qualité grâce à son oxygénation. Les essences de végétaux et la présence de bassins permettront à plus long terme la création d'un nouvel écosystème.

2- Le projet de résurgence de la source de la Petite Saussaie dans le parc Joliot Curie a été finalisé en 2020 et a permis l'aménagement d'un nouveau cours d'eau long de 150 m végétalisé, ponctué par des bassins de différentes largeurs et profondeurs. Ces derniers servent de zone de reproduction et de refuge à de nombreuses espèces. Le parcours de l'eau se termine dans le bassin historique du parc de 1 150 m² entièrement renaturalisé. Près de 7 300 végétaux, de bords de berges et aquatiques, ont été plantés pour créer ce nouveau paysage au sein du parc.



Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Bordure du Parc des Blondeaux – Projection du futur aménagement prévu pour 2019



Parc Joliot Curie – DEV 2019

Préserver et développer la biodiversité



Eureuil roux

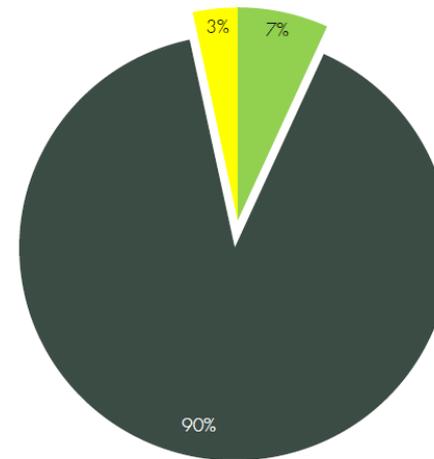
Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Mante religieuse



Pic vert



- Milieux naturels et semi-naturels
- Milieu urbain et artificiel
- Milieu agricole

La réalisation d'un portrait de la biodiversité du territoire

Un portrait de la biodiversité a été réalisé, faisant l'état des lieux de la biodiversité sur le territoire vitriot pour l'année 2019/2020. Il présente ce patrimoine comme remarquable à l'échelle métropolitaine ou régionale.

- > **285** espèces faunistiques et **352** espèces floristiques.
- > **68** espèces de faune et de flore sont patrimoniales et/ou remarquables.
- Une grande diversité des milieux naturels à semi-naturels : milieux agricoles, continuités boisées, milieux secs, pièces d'eau des jardins, prairies urbaines, berges de Seine, haies urbaines, explique cette diversité.
- De nombreuses actions sont engagées en faveur de la biodiversité : La Trame Verte et Bleue, les actions de végétalisation des cimetières, le Plan de Gestion Durable, la Résurgence de la source dans le Parc F. Joliot-Curie, le label Terre Saine, la mise en place de nichoirs comme lutte biologique.



Conocéphale gracieux
Decticelle carroyée
Phanérotère méridionale
Criquet marginé
Méconème fragile
Mante religieuse



Zygène de la filipendule
Plusie chalcite
Petit mars changeant
Azuré des cytises
Hespérie de l'alcé
Némusien
Mélitée du plantain
Brun du pelargonium
Flambé
Virgule
Écaille chinée



Leste brun
Gomphe à pinces



Lézard des murailles



Lapin de garenne
Eureuil roux



Pipistrelle commune
Pipistrelle de Kuhl
Sérotine commune
Noctule de Leisler
Pipistrelle de Nathusius

Préserver et développer la biodiversité

Le recensement des espèces sauvages à travers deux protocoles

La ville de Vitry-sur-Seine participe à deux protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Museum National d'Histoire Naturelle, afin de mieux connaître le patrimoine naturel et de mesurer l'impact de l'évolution de ses pratiques d'entretien, notamment l'arrêt des tontes des pelouses en faveur de fauches tardives ;

- **Protocole Propage : recensement des papillons**
- **Protocole Florilège : recensement des plantes de prairies**



- 8 espèces de papillons recensées
- 1 nouvelle espèce très rare au niveau régional sur plusieurs sites : ***papillon brun des pélagoniums***

FLORILÈGES
Prairies urbaines

- Entre 2018 et 2019, on constate une **augmentation de 60% des variétés de plantes sauvages** sur les sites recensés,, suite au changement d'entretien en faveur d'une fauche tardive

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Papillon gazé



Orchidée bouc

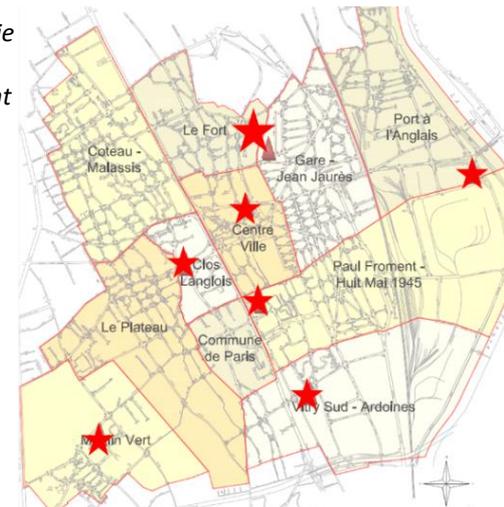


Orchidée apifera



Papillon brun des pélagoniums

Cartographie des sites de recensement



Préserver et développer la biodiversité



1 meule à l'école Petite Saussaie

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



1 meule au jardin du Verger

Lexique :

Mulching : La tondeuse mulcheuse coupe l'herbe tondu en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse

Meule : réalisée avec les produits de fauchage, elle permet l'abri de faune et microfaune pendant la période hivernale et l'enrichissement du sol en place

Des actions concrètes à Vitry :

Depuis plusieurs années, la ville de Vitry-sur-Seine s'est engagée dans la préservation des sols en valorisant les rémanents de tonte.

Une cartographie a permis de définir les zones de fauche et de tonte, soit **92 564 m² de fauche** et **81 740 m² de tonte**.

Les **mulching** permettent d'apporter de la matière organique pour le sol et les fauches tardives, de préserver la faune et la flore en installant **des meules**.

#ENTRETIEN

1. METZ

2. ANGERS

3. VITRY-SUR-SEINE

4. CAEN
5. NANTES



**ZÉRO
PHYTO**

Les villes ont été pionnières dans l'abandon des produits phyto !

Vitry-sur-Seine a notamment reçu le label Terre saine - commune sans pesticides en 2019.

Les 50 plus grandes villes de France ont été interrogées, d'août à octobre 2019, selon 25 indicateurs regroupés en 6 catégories : patrimoine vert, investissement en faveur du vert en ville, politique de préservation de la biodiversité, politique de promotion du patrimoine vert, gestion des déchets verts, dynamisme de la progression.

4^{ème} ex-aequo en 2017 dans la catégorie Entretien, Vitry se hisse sur le podium grâce à l'obtention du **Label Terre Saine** dès 2019.

Observatoire
des villes vertes

Diminuer les quantités de déchets ménagers

Le développement du compostage individuel et collectif

Depuis 2012, la ville propose aux vitriots du matériel de compostage à prix réduit (10 €).

Ainsi, entre 2012 et 1er octobre 2020, 1 731 composteurs individuels ont été distribués, permettant de détourner environ 200 tonnes de déchets par an.

32 séances de formation au compostage ont été proposées aux vitriots et assurées par un maître composteur. Des formations à domicile sont ponctuellement réalisées par les animateurs déchets.

Au 1er octobre 2020, 49 sites de compostage collectifs étaient actifs :

- 23 dans l'habitat collectif : 4 bailleurs et 19 copropriétés
- 9 écoles
- 2 crèches
- 2 collèges
- 1 lycée
- 6 centres de loisirs
- 5 établissements publics
- 1 centre de quartier

Une information sur la distribution de composteur est régulièrement réalisée lors des initiatives et fêtes locales.

Deux animations sur le compostage ont également été réalisées à l'espace Les Monis et la crèche Olympe de Gouges sur le dernier trimestre 2020. 7 adultes ont ainsi été formés à l'utilisation d'un lombricomposteur.

Préservation de la
biodiversité – Protection des
milieux et des ressources



Améliorer le cadre de vie

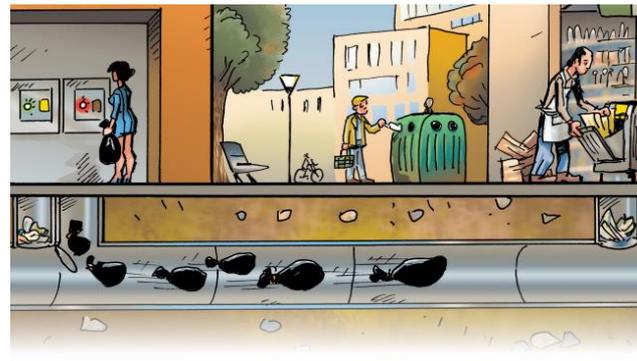
Le développement de la collecte en apport volontaire des déchets ménagers

La collecte pneumatique des déchets ménagers est opérationnelle depuis juin 2015 avec une première résidence de 800 logements mise en service. Depuis, les mises en services se font au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Fin juillet 2020, 264 bornes étaient en service, ce qui représente environ 4 800 logements desservis par la collecte pneumatique des déchets ménagers. En 2020, plusieurs résidences et équipements publics du quartier du 8 mai 1945 et de la ZAC Rouget de Lisle ont été raccordés au système. Entre janvier et juillet 2020, ce ne sont pas moins de 1 635 tonnes de déchets collectés par ce système de collecte automatisé, ce qui représente une hausse de 17 % par rapport à la même période sur l'année 2018.

Le taux de captage des collectes sélectives (hors verre) est de 15% en collecte pneumatique contre 8,7% en traditionnelle. La bonne qualité des collectes sélectives constatée en 2019, se poursuit. Depuis le 1^{er} octobre 2019, l'extension des consignes de tri à tous les emballages a permis de recycler davantage d'emballages tout en simplifiant le geste de tri des habitants.

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Améliorer le cadre de vie

Le déploiement de dispositifs de lutte contre les dépôts sauvages

La ville de Vitry, à l'instar de nombreuses communes franciliennes, fait face à un nombre de dépôts sauvages de déchets très important.

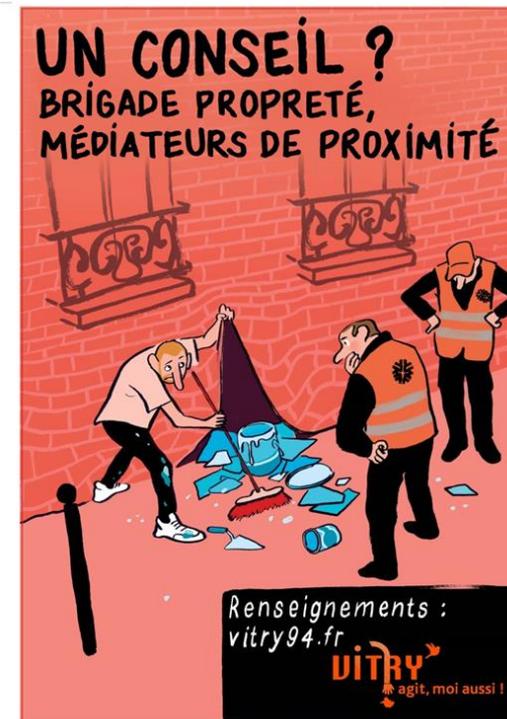
Une **brigade propreté composée de 4 agents de terrain** a été créée en novembre 2018 mène l'enquête autour des dépôts sauvages pour identifier leur provenance et sensibiliser les habitants en les informant des dispositifs de gestion des déchets mis à disposition par la collectivité. **Entre janvier et septembre 2020, plus de 800 personnes** ont ainsi été sensibilisées dans la rue.



Appli Vitry ma rue : pour une meilleure efficacité et améliorer la relation aux usager.

Le déploiement de l'**application mobile « Vitry ma rue »** fin 2020 devrait améliorer la rapidité de la réponse aux signalements des habitants et améliorer la relation aux usagers. Elle permet à tout habitant de signaler un problème sur l'espace public. Il suffit pour cela de télécharger l'appli sur un smartphone, de choisir l'un des quatre thèmes qui correspond au signalement souhaité et de donner son adresse ou de se géolocaliser. **Depuis son démarrage, 71% des signalements concernent la propreté et les déchets.**

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Améliorer le cadre de vie

Les actions de sensibilisation à la propreté urbaine

Plusieurs actions de sensibilisation à la propreté urbaine ont été organisées en 2020.

Pour la troisième fois, la ville s'est associée au World Clean Up Day, un événement mondial dédié au nettoyage citoyen, le samedi 19 septembre. La ville a ainsi soutenu les initiatives des citoyens qui souhaitent organiser une opération de nettoyage en fournissant matériel et assistance sur place. Notamment, une initiative dans le quartier de Port à l'Anglais a permis la mobilisation de 50 habitants. La Ville a organisé deux opérations de nettoyage qui ont mobilisé 17 personnes dans les quartiers du Fort et du Centre-ville. **En tout, ce sont 9 opérations de nettoyage qui ont été réalisées sur la ville.**

Une expérimentation a été menée en mars 2020 dans les écoles élémentaires Makarenko afin de sensibiliser les enfants à la propreté urbaine. L'objectif était, à partir de photos et de discussions, de sensibiliser au cadre de vie et à la propreté, de faire comprendre l'impact des déchets sur l'environnement, et d'informer sur les solutions de gestion des déchets existants sur la ville. Des ateliers de 45 minutes étaient menés dans chaque classe ; au total ce sont 24 classes, soit **environ 500 élèves**, qui ont pu bénéficier de cette action.

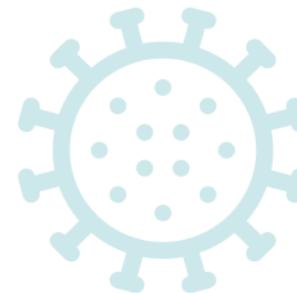
Les professeurs ont apprécié la qualité de l'intervention et plusieurs d'entre eux ont exprimé leur intention de continuer les échanges avec leurs élèves sur la propreté urbaine. Les directeurs ont exprimé le souhait d'organiser une opération de nettoyage citoyen dans le quartier, opération qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire.

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



3. Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Se mobiliser face à une crise sanitaire sans précédent



La mobilisation des services face à la crise sanitaire liée à la COVID-19

En réponse à la pandémie de Covid-19, une mesure sanitaire de confinement de la population a été mise en place du 17 mars au 11 mai 2020 afin de réduire drastiquement les contacts et donc la propagation du virus. **Cette situation exceptionnelle a demandé une adaptation de la collectivité pour assurer la continuité des services publics dans les meilleures conditions.**

Pour accompagner au mieux les agents et les habitants dans cette période particulière, les services de la ville se sont mobilisés pour mettre en place les actions suivantes :

- L'accueil des enfants de soignants dans les écoles et crèches y compris le week-end en cas de besoin
- L'ouverture du centre COVID-19 pour l'accueil des patients et la réalisation de dépistages
- Les consultations médicales à distance pour le Centre Municipal de Santé
- Le maintien du lien avec les personnes fragiles et isolées par la mise en place d'appels téléphoniques
- Le renforcement du standard de la mairie pour pouvoir répondre à la population
- La mobilisation de la Police Municipale pour expliquer les restrictions de déplacement en vigueur
- Le déploiement du télétravail pour les agents communaux
- La distribution de masques grand public à la population dans les gymnases de la ville

Chiffres clés du COVID-19 pendant le confinement :

2 347 consultations au CMS dont 1 532 en téléconsultation	15 884 appels reçus au standard dont 1 271 sur une journée
5 nouveaux cas de COVID-19 détectés par jour	2 255 visites reçues à l'Hôtel De Ville
13 patients/jour au centre COVID-19 depuis le 08 avril	81 décès du 1 ^{er} mars 2020 au 18 mai 2020 contre 30 décès sur la même période en 2019

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations



Centre de dépistage et de diagnostic de la covid 19,

Se mobiliser face à une crise sanitaire sans précédent

Les actions en faveur de la solidarité et du soutien aux plus vulnérables

En réponse à la crise sanitaire, un certain nombre d'actions ont été menées par les services de la Ville en soutien aux personnes les plus vulnérables pendant le confinement.

Une plateforme solidarité a été mise en place fin avril afin de faciliter la mise en relation entre les personnes qui offraient leurs services et celles qui étaient dans le besoin. Sur un mois, 50 propositions de service ont été recensées, 9 besoins exprimés et 16 mises en relation réalisées, telles que la mise à disposition d'un logement d'un particulier pour héberger une infirmière ou d'un véhicule et chauffeur pour livrer de l'aide alimentaire.

Le CCAS de la ville a maintenu une activité très forte afin d'assurer l'instruction des aides et la remise des secours d'urgence. Du 17 mars au 15 mai, 1 170 appels ont été traités, dont 250 pour de l'aide alimentaire, 280 sur les factures d'énergie et 240 pour une Aide Médicale de l'État (AME) ou liée à la santé. Les remises des secours d'urgence ont représenté un montant d'aide de 29 640 € sur la période. Le service a porté une attention particulière aux familles les plus vulnérables en cette période : 38 familles hébergées par le 115 et 58 familles Roms vivant sur le campement du parc des Lilas ont été aidées.

Le SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) a maintenu les visites chez 221 de ses 450 bénéficiaires pour assurer des missions de soins, de dialogue, l'aide aux repas, la réalisation de courses ou de tâches ménagères. Pour les autres, un lien téléphonique a été maintenu chaque semaine afin de compenser la suspension des visites décidée de façon concertée avec les familles.

Pour accompagner les 140 résidents des 4 résidences autonomie de la Ville dans cette période difficile, 2 à 4 agents étaient mobilisés sur chaque site. Leurs missions adaptées au contexte ont consisté à veiller sur le bien-être des résidents en les appelant chaque jour. Suite à la suspension des visites extérieures pendant le confinement, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour rendre le quotidien des résidents le plus agréable possible. Les animateurs du service de la vie sociale ont ainsi conçu une gazette alimentée par les résidents et distribuée trois fois par semaine. Des animations musicales ont également été organisées dans les jardins des résidences tous les 15 jours.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations



Le SPASAD au service des plus fragiles

Service essentiel pour le soin et l'aide aux personnes âgées à domicile, le SPASAD a revu son organisation pour garantir le lien avec les plus isolés et fragiles d'entre eux.

Se mobiliser face à une crise sanitaire sans précédent

Les actions mises en place en matière de santé publique

Le **Service Promotion de la Santé (SPS)** a accompagné la gestion de la crise sur les questions de santé publique, en assurant une veille sur la situation sanitaire et un suivi des dispositifs « santé ».

Dès le début de la crise, le **Centre Municipal de Santé (CMS)** s'est adapté pour recevoir ses patients en téléconsultation et proposer des horaires spécifiques aux patients suspectés de Covid-19. Dès le 23 mars, la téléconsultation était opérationnelle. Du 23 mars au 9 mai 2020, 587 patients suspectés Covid-19 sont venus consulter au CMS. Le pourcentage de consultations pour suspicion Covid-19 a représenté à son maximum 43,16% du total des actes du CMS (cf. graphe ci-joint). A l'exception des consultations non urgentes, l'ensemble des activités habituelles du CMS a été maintenu.

La Ville de Vitry a également mis en place début mai un numéro unique, plateforme d'appel ouverte du lundi au vendredi, où une psychologue a répondu aux appels et orienté les personnes vers le bon interlocuteur ou structure.

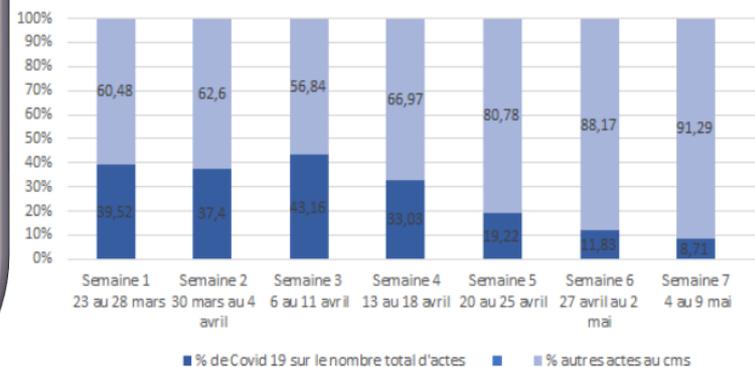
Un centre ambulatoire dédié Covid-19 a ouvert le 8 avril 2020 dans le gymnase Joliot Curie suite à un état des lieux effectué auprès des cabinets de médecine de ville, de la clinique Pasteur et du CMS. Coordonné administrativement par le SPS et techniquement par un médecin libéral, il a permis des consultations sécurisées par le relais d'une quinzaine de médecins et d'infirmiers libéraux.

En réponse à l'appel de l'agence régionale de santé (ARS), **la Ville a ouvert le 21 septembre, salle du Château, le premier centre de dépistage et de diagnostic de la covid-19**, sur les vingt prévus en Île-de-France. Ce dispositif d'une capacité de 500 tests par jour, permet de faciliter l'accès aux examens de détection, réduire les inégalités de santé en assurant une répartition équitable des capacités de tests sur le territoire régional et soulager la pression sur les laboratoires de ville.



Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Pourcentage de consultations pour suspicion Covid sur le nombre total d'actes par semaine, au CMS de Vitry-sur-Seine, entre le 23 mars et le 9 mai 2020



Développer l'Agriculture Urbaine

15 % des denrées alimentaires **mondiales** sont issues de l'agriculture urbaine

4 % Des surfaces du **Val-de-Marne** ont des fonctions de production alimentaire.

2,5 % du territoire de la **ville de Vitry-sur-Seine** sont dédiés à l'agriculture urbaine

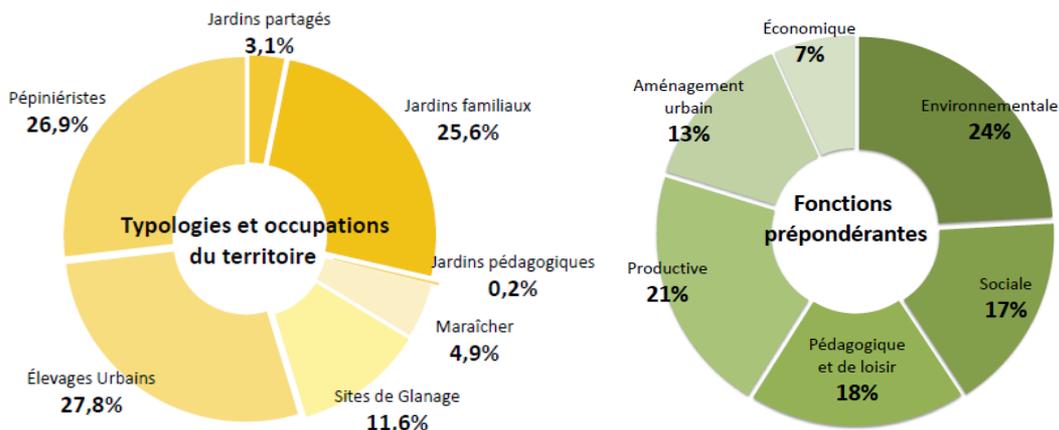
Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

L'état des lieux et les actions pour l'agriculture urbaine

L'**agriculture urbaine** est une thématique en plein essor dans les villes fortement urbanisées du monde entier. L'Ile-de-France possède un véritable lien historique avec ces pratiques culturelles depuis le 19^e siècle. Ces cinquante dernières années, les surfaces de production ont fortement diminué, cependant la population reste très attachée à cette identité.

Soutien de la trame verte urbaine, à la fois productive et support de lien social, l'agriculture urbaine s'adapte à la morphologie urbaine et aux besoins des habitants.

Une **premier état des lieux réalisé en 2019/2020** démontre l'existence d'agricultures urbaines déjà présentes sur le territoire vitriot. On dénombre ainsi **93 sites** répartis en différentes thématiques : maraîchages, pépiniéristes, sites comestibles, jardins familiaux, jardins pédagogiques, jardins partagés, petits élevages urbains.



3 actions d'élevage urbain sont actuellement enclenchées sur le territoire vitriot :

- **Un poulailler** au Parc Le Coteau-Marcel Rosette mis en place à l'automne 2020;
- **Deux zones de pâturage urbain** sur le terrain Meissonnier et sur le terrain Til prévues au printemps 2021.

Elles compléteront le pâturage par 2 moutons existant à l'école Henri Wallon depuis 2015.

Renforcer la cohésion entre habitants

RETOUR SUR LE BEL ÉTÉ



Maison du tourisme
et des projets
Balades urbaines

La Maison du tourisme et des projets vous a emmené cet été à la découverte du patrimoine naturel, architectural ou culturel de Vitry.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Festival Mur/Murs

Le patrimoine architectural, industriel et naturel était également à l'honneur de la 8^{ème} édition du festival Mur/Murs du 3 au 17 octobre. Les artistes locaux ont investi les lieux historiques et en mutation pour construire avec les habitants l'identité de la ville et la transformation de l'espace public.

La découverte du patrimoine avec la nouvelle Maison du tourisme et des projets

Suite à l'adoption du schéma de développement touristique pour Vitry en conseil municipal de décembre 2019, la Maison des projets s'est transformée en **Maison du tourisme et des projets le 30 janvier 2020**. Celle-ci a pour objectif de porter un projet solidaire, écologique, s'appuyant sur la participation des citoyens avec, par exemple, l'édition d'un guide touristique participatif.

Au mois de juillet, la Maison du tourisme et des projets a ainsi proposé des balades urbaines à la découverte du patrimoine naturel, architectural ou culturel de la ville. Plusieurs visites ont ainsi été organisées sur le second semestre 2020, notamment dans le cadre du Bel Été. Le 11 juillet, une visite organisée en partenariat avec l'association Vitry'n Urbaine a permis à une dizaine de vitriots de découvrir le patrimoine industriel de la ville des berges de la Seine depuis le Port-à-l'Anglais. D'autres visites ont permis aux habitants de découvrir des éléments du patrimoine vitriote, dont l'hôtel de Ville pour ses 35 ans.

Activité 4 – Cité des Tuileries



Figure 3 : Reproduction de carte postale de la rue des Étroits (rue Antoine-Marie Colin, depuis 1905), Éditeur Courtin. Service Archives-documentation de Vitry-sur-Seine.

Renforcer la cohésion entre habitants

La convention avec le Pari Solidaire en faveur de la cohabitation intergénérationnelle

L'objectif de la convention est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de proposer de nouveaux modes d'habiter notamment par l'encouragement à la colocation intergénérationnelle.

L'association Le Pari Solidaire développe la cohabitation intergénérationnelle sur le territoire francilien chez les particuliers âgés de plus de 50 ans par la mise à disposition d'une chambre meublée auprès d'un jeune jusqu'à 30 ans selon l'une des deux formules au choix :

- **Formule solidaire:** le jeune bénéficie gratuitement d'une chambre meublée chez un sénior. Il s'engage, en contrepartie, à être présent le soir et la nuit, 6 jours par semaine et 5 jours la semaine qui suit, un week-end sur deux. Il ne s'agit ni de soins ni de ménage mais d'une veille passive et d'une présence rassurante.
- **Formule conviviale:** le jeune loge chez un sénior dans une chambre meublée et s'acquitte d'une indemnité d'occupation fixée par le senior s'il respecte le « prix raisonnable » défini par le Ministère des Finances.

Enclenché en 2014, la **Ville a décidé de reconduire le partenariat avec le Pari Solidaire à travers la signature d'une convention de trois ans, de juillet 2018 à juin 2021**, dont l'objectif est de créer 20 binômes.

Après 2 années de convention, nous pouvons réaliser le bilan intermédiaire suivant :

La crise sanitaire a impacté durement ce dispositif sur l'année 2020. En effet, les jeunes en service civique n'ont pas pu assurer leur mission de promotion du dispositif tant au niveau des séniors qu'au niveau des acteurs du territoire. Depuis le mois de mars, l'ensemble des équipes du Pari solidaire a travaillé au lien avec les séniors et les jeunes (contacts téléphoniques, mails, lettre d'information). **En 2020, le nombre de duos de cohabitation est de 6 contre 7 en 2019, l'un ayant été suspendu dans le cadre du contexte sanitaire.**

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Lutter contre l'exclusion et la précarité

La transformation du foyer travailleurs migrants Manouchian

Le foyer Manouchian de Vitry est inscrit au Plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants. En 2012, les partenaires ont ré-enclenché le projet avec l'opportunité de réaménagement du secteur des Ardoines dans le cadre de l'OIN Seine-Amont.

Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, animé par la DRIHL du Val-de-Marne, a décidé d'une part de la reconstitution de la capacité d'accueil globale du foyer, soit 520 logements, et d'autre part de la création de deux résidences sociales :

- La première sera réalisée à proximité du foyer existant dans le périmètre de la ZAC Ardoines entre les avenues Blériot et Geffroy), la livraison est prévue en février 2021.
- La seconde sera une opération démolition reconstruction du site actuel en 2 phases dont les livraisons sont prévues pour mars 2022 et novembre 2023. Le permis de construire du site Manouchian a été déposé en juillet 2019.
- Ces deux résidences compteront chacune 260 logements attribués en priorité aux résidents du foyer actuel. L'ADEF a été confirmé comme le maître d'ouvrage et le futur gestionnaire de cette résidence « Blériot ».

Les résidences sont financées par l'État, Action logement, la Ville et le Conseil Départemental.

Concernant l'opération de relogement, suite au diagnostic d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de relogement, les premiers relogements extérieurs à Blériot ont été réalisés à compter de juin 2020 et se poursuivront jusqu'à la livraison de la résidence Blériot au premier trimestre 2021.

La programmation de la résidence Blériot inclut également un restaurant social dont la gestion a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEF. **L'association Afrique et Espoir, exploitant du restaurant le Baobab dans une résidence COALLIA d'Ivry a été retenue. En mars 2020, l'association a obtenu l'agrément de ACI (Activité chantier d'Insertion).** L'ouverture du restaurant est prévue à la livraison de la résidence en 2021.



Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Lutter contre l'exclusion et la précarité

L'action du CCAS en matière d'aides à l'énergie et à l'eau

Permettre à tout ménage d'avoir des informations sur la maîtrise des consommations et des dépenses d'énergie dans leur logement et d'être soutenu en cas de difficultés pour acquitter une facture d'énergie est une priorité pour la ville de Vitry-sur-Seine.

C'est dans ce cadre que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) porte 4 dispositifs en matière d'aide à l'énergie et à l'eau :

- Le CCAS instruit, pour le compte du Département, les Fonds de Solidarité Habitat **FSH Energie** et **FSH Eau**. Attribuées sous conditions de ressources, ces deux aides sont versées directement par le Département aux fournisseurs partenaires (EDF, ENGIE et VEOLIA).
- En parallèle, le CCAS gère deux aides municipales : **Eau solidaire en individuel ou en collectif** (selon le type d'habitat) et **l'Aide Municipale aux Impayés d'Énergie** (AMIE), qui permettent de compléter les aides départementales.

L'ensemble de ces aides permettent de lutter contre la précarité énergétique en réduisant les dépenses énergétiques des ménages les plus précaires. Elles sont instruites sur rendez-vous ou sur transmission d'un dossier par un travailleur social (pour l'aide Eau solidaire en collectif).

La convention entre la Ville et l'Agence de l'Énergie comprend également plusieurs actions particulièrement dédiées à la lutte contre la précarité énergétique :

- **Les permanences « Info-Energie »**, qui sont ouvertes à tout ménage vitriote ayant des questions en matière d'énergie et permettent de mieux comprendre ses factures d'énergie.
- **Les visites à domicile** organisées suite à une permanence ou sur préconisation des agents de la Commission de Défense des Familles, du service Accès aux droits et solidarité.
- **La réalisation d'animations et de sensibilisations** auprès des vitriotes, en collaboration avec le CCAS. En vue de préparer cette animation, une formation d'une demi-journée a été organisée par l'Agence de l'Énergie le jeudi 8 octobre 2020 pour les agents du service Accès aux droits et solidarité dont le rôle consiste à repérer les ménages en situation de précarité énergétique

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Quelques chiffres (du 1er janvier au 30 septembre 2020) :

- 900 aides FSH Energie (EDF et Engie), soit 118 054 €
- 30 aides FSH Eau, soit 2 928 €
- 54 aides Eau solidaire (individuel et collectif), soit 5 988 €
- 17 aides municipales aux impayés d'énergie (AMIE), soit 4 000 €

Sensibiliser les habitants aux éco-gestes

Les volontaires de la transition énergétique



Dans le cadre de son Plan Communal Energie Climat, Vitry soutient de nombreuses actions de lutte contre la précarité énergétique et de sensibilisation des habitants aux économies d'énergie. Une convention de partenariat avec Enedis et Unis-Cité a été approuvée en Conseil municipal en novembre 2019 avec un soutien financier de la Ville de 4000 euros. Cette convention prévoit le déploiement du programme «Les Volontaires de la Transition Energétique» (VTE) sur son territoire avec la mobilisation de 20 jeunes en service civique du 13 janvier 2020 au 10 juillet 2020. **Ce programme a un double objectif : favoriser l'insertion de jeunes via le service civique et sensibiliser les vitriots à la maîtrise des consommations d'énergie via la transmission d'éco-gestes.**

19 volontaires dont 9 vitriots ont été accompagnés dans cette mission par Unis-Cité. Pour cela, un local situé à l'espace Monod leur a été mis à disposition par la Ville. Après avoir bénéficié de formations en janvier, les VTE ont organisé dès février des animations au marché du Centre du mercredi et des jeux avec les enfants dans les écoles et centres de loisirs durant les pauses méridiennes.. Avec l'appui des équipes de proximité des principaux bailleurs (OPH, Semise, Valophis), des actions collectives en bas d'immeubles et du porte à porte dans les résidences sociales ont été planifiées de mars à fin juin dans les principales résidences sociales de la ville. Ainsi, du 10 au 13 mars, 40 portes ont été frappées, 16 ouvertes et 6 familles ont accepté de bénéficier d'un accompagnement à domicile. Suite au confinement national du 17 mars, les VTE ont du suspendre ces actions. Ils ont alors suivi des formations civiques et citoyennes à distance, et diffusé des animations sur les réseaux sociaux.

Si les objectifs de la convention n'ont pu être tenus en raison de la crise sanitaire, la Ville a décidé de renouveler l'expérience en adoptant en Conseil municipal du 7 octobre 2020 une nouvelle convention de partenariat avec Enedis et Unis-Cité avec un soutien financier de 7000 euros. **Ce programme VTE prévoit la mobilisation de 16 jeunes en service civique de novembre 2020 à juin 2021.**



Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations



4. Epanouissement de tous les êtres humains

Soutenir les habitants et commerçants face à la crise sanitaire

L'accompagnement des habitants et des commerçants face à la crise sanitaire

Durant le confinement, de nombreuses initiatives ont été déployées par les services de la ville pour soutenir et informer ses habitants. Ainsi, un véhicule sonore a circulé deux fois par semaine dans les quartiers, au plus près des Vitriots, en transmettant des renseignements sur les services, les numéros utiles et l'actualité du moment.

Suite à l'annonce du déconfinement le 11 mai 2020, la ville s'est mobilisée pour permettre à tous les vitriots de bénéficier de masques en tissu, à travers plusieurs actions :

- Du 10 au 16 mai, une première distribution de 70 000 masques aux vitriots dans 13 sites ;
- Mi-juin, une seconde distribution aux vitriots des masques produits par Chantelle ;
- En parallèle, une distribution de plus de 6000 masques aux bénéficiaires du SPASAD et au service Soins à domicile des Amis de l'Atelier grâce à un dispositif de confection de masques solidaires par une cinquantaine d'agents volontaires et des associations de la ville

Face à la recrudescence de l'épidémie, suite au protocole renforcé à l'école imposant le port du masque étendu à l'ensemble des enfants dès 6 ans à partir du 2 novembre, la ville a fourni à chaque enfant scolarisé en école élémentaire deux masques en tissu lavables et réutilisables.

Concernant les commerces, la ville a mis en place plusieurs actions.

En avril, les commerces essentiels vitriots ou ceux qui se sont organisés pour faire de la vente à emporter ou de la livraison à domicile ont été intégrés sur le site internet de la ville grâce à une carte interactive de la Chambre de commerce et d'industrie. Plus de 30 commerçants se sont inscrits en avril sur cette plateforme « Mes commerces à domicile » et ont pu ainsi se faire connaître des habitants. Lors du confinement de novembre, la ville a organisé des campagnes d'appel et de terrain auprès des commerçants pour recueillir les besoins et faire connaître cette plateforme (64 commerçants inscrits).

Pour soutenir les commerçants obligés de fermer, la franchise de loyer des locataires commerçants de la ville a été mise en place le temps du confinement. Le montant mensuel de la perte s'élève à 2 399€.



Epanouissement de tous les êtres humains



Soutenir les habitants et commerçants face à la crise sanitaire

Le maintien des activités culturelles en période de crise sanitaire

La crise sanitaire a contraint tous les équipements culturels à fermer et à annuler ou reporter les événements durant les 2 confinements successifs. Les structures ont poursuivi leur mission en adaptant leur service en fonction des restrictions en vigueur tout au long de l'année. Elles ont été à l'origine de nombreuses initiatives pour maintenir le lien avec leur public.

- L'équipe du théâtre Jean Vilar a proposé une création connectée et un atelier d'écriture à distance. Chaque semaine, l'équipe du théâtre a proposé trois rendez-vous hebdomadaires sur Facebook autour d'une œuvre qui rassemble.
- La médiathèque Nelson Mandela a proposé des livres numériques à télécharger et des playlists tous les jours pour aider chacun à traverser la période de confinement. Courant juin, elle a également mis en place un nouveau service : «une bibliothèque à emporter» qui permet de réserver sur son site internet des documents (livres, films, partitions, ...) puis de venir les chercher par une prise de rendez-vous.
- Les 3 Cinés ont proposé des films consultables en ligne et lancé un concours de réalisation d'un concours de court métrage.
- La galerie municipale a proposé chaque jour de la semaine une activité culturelle nouvelle : redécouvrir des œuvres d'art dans la ville, revoir des œuvres exposées à la Galerie...
- Les Ecoles Municipales Artistiques ont créé un conservatoire, une école d'art et une académie de danse virtuels sur leur site internet. Les professeurs ont continué leurs cours à distance.

CONSERVATOIRE VIRTUEL

Jouons toujours...



Epanouissement de tous les êtres humains



CONFINEMENT: LES EMA CHEZ VOUS



ÉCOLE D'ART VIRTUELLE



ACADÉMIE VIRTUELLE

Intervenir sur l'habitat privé dégradé et lutter contre l'habitat indigne

L'accompagnement des copropriétés pour l'amélioration de l'habitat

Le parc privé de la Ville fait l'objet d'interventions depuis de nombreuses années. Suite à une étude lancée en mars 2014 visant à réaliser un diagnostic et définir une stratégie globale d'intervention, un programme en 3 axes a été mis en œuvre comprenant un outil incitatif (l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH Copropriétés), des outils préventifs (la Veille et Observation des Copropriétés VOC et le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC) et des outils coercitifs (Opération de Rénovation immobilière ORI et travaux d'office).

Engagée en mai 2017 pour 5 ans, l'OPAH Copropriétés cible 12 adresses dont les éléments de diagnostic faisaient état d'une dégradation du bâti, de problématiques de gestion et la présence de ménages modestes. 2 adresses ont été orientées vers l'ORI. Les travaux doivent permettre une amélioration des conditions de vie dans les logements et des économies d'énergie. Une attention particulière est portée sur les cas de marchands de sommeil et d'habitat indigne. **Courant 2020, 5 adresses ont travaillé avec l'opérateur à la définition d'un programme de travaux et au montage financier; la Ville a rencontré les propriétaires des adresses de l'ORI pour réaffirmer les objectifs de la Ville en termes de travaux.**

Engagé en juillet 2018 pour 3 ans, le POPAC permet d'accompagner 3 copropriétés dont la gestion et l'état de vétusté laissent penser à une fragilisation mais ne nécessitant pas la mise en œuvre d'outil incitatif. **Courant 2020, la 3^e adresse a fait l'objet d'un diagnostic multicritères pour valider son intégration dans le dispositif. Les deux premières adresses ont fait l'objet d'un suivi pour les accompagner dans la résolution de leurs problématiques de gestion, financières et sociales.**

Engagé en juillet 2018, la VOC a pour objectif la création d'un outil qui, à partir de données ciblées, va permettre de caractériser le niveau de fragilisation des copropriétés et permettre à la Ville de réfléchir annuellement aux actions à engager pour éviter à terme la mise en œuvre d'outils incitatifs ou coercitifs. **L'année 2020 a été l'occasion de rencontrer les acteurs du territoire autour de différentes thématiques pour présenter l'outil mais aussi commencer l'ébauche des propositions de dispositifs qui seront proposées à la validation du comité de pilotage fin 2020/début 2021.**

Epanouissement de tous les êtres humains

Croiser l'aménagement, l'environnement et la santé

L'expérimentation d'une Evaluation d'Impact sur la Santé sur le NPRU

La ville a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Santé, Environnement et Aménagement Durable en 2019 qui vise à renforcer et à offrir une diversité de réponses aux collectivités engagées dans de grands projets d'aménagements urbains. Cette mission s'inscrit dans le niveau initiation de l'AMI proposé par l'ARS et l'ADEME Ile de France. Les quatre objectifs attendus sont :

1. Identifier et préciser les besoins spécifiques, les populations vulnérables et les enjeux de santé et environnement prioritaires dans chaque territoire accompagné.
2. Mettre en miroir ces besoins et enjeux par rapport à l'état d'avancement des projets d'aménagement et de planification concernés : définir les marges de manœuvre aux différentes étapes du projet et le jeu d'acteurs à mobiliser.
3. Porter des méthodes d'animation innovantes propices au dialogue et à la co-construction d'un ensemble de publics divers.
4. Impliquer les parties prenantes sur des orientations et de premières pistes d'action au cœur des projets accompagnés.

Pour ce faire, des ateliers sont organisés avec les réseaux d'acteurs sur le territoire, les services de la collectivité ainsi que les élus, avec les objectifs suivants :

- Convaincre les acteurs en illustrant les liens entre projet d'aménagement urbain et qualité de vie des populations par le biais des déterminants de santé et des compétences des collectivités.
- Acquérir des leviers pour agir et prendre en compte les déterminants de santé dans les projets

Un premier atelier a été organisé le 6 février 2020 avec des représentants des services de la ville. Il a permis de développer une culture partagée autour de l'urbanisme favorable à la santé, des déterminants de santé et des Evaluations d'Impact sur la Santé (EIS) comme outil d'aide à la prise en compte des questions de santé au sein des projets d'aménagement. Il sera suivi d'une visite terrain et de deux autres ateliers courant 2021. Il s'agira notamment d'expérimenter le travail de pré-cadrage lié à la mise en place d'une future EIS autour des trois thèmes: Espaces Verts-Nature en Ville/Espaces publics/Attractivité économiques.

Epanouissement de tous les êtres humains

Aménager les espaces verts pour le bien-être des habitants

L'implantation de mobilier et de jeux dans les espaces verts de la ville

En 2019, des tables de pique-nique ont fait leur apparition au sein des parcs et des squares. En raison de la crise sanitaire, la mise en œuvre du programme d'implantation 2020 devrait se décaler au premier trimestre 2021.

Dans le jardin du Moulin Vert, c'est l'implantation d'une balançoire qui a été réalisée en 2019. Cette implantation est le commencement de la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle décidée suite au diagnostic partagé réalisé en 2018 dans le cadre d'un conseil de quartier. Ce square réaménagé en 2016 pour l'ouvrir sur le quartier, se trouve dans une zone carencée en espaces verts avec peu d'espaces verts de proximité. Le nouveau diagnostic de 2018 a mis au jour une pénurie d'aire de jeux dans le quartier et a découlé sur la proposition de deux programmes différents. Les habitants ont pu choisir et discuter de la programmation la plus adaptée au quartier.



1 table au parc Daniel Féry

Epanouissement de tous les êtres humains



1 table au jardin Gabriel Péri



4 tables au square Charles Fourier



Balançoire du jardin du Moulin Vert (Été 2019)

Sensibiliser les habitants à la place de la nature en ville

Des actions en direction du jeune public

La ville est intervenue auprès de **1 246 enfants** en écoles et centres de loisirs maternels et primaires, afin de leur faire découvrir la faune et la flore de la ville, entre octobre 2019 et mars 2020, puis de juin à août 2020.

Le programme des animations jeune public, en lien avec le programme de l'Education Nationale et les activités des centres, a proposé durant l'année 2019 – 2020, **70 animations ludiques et pratiques**, recréant du lien entre les petits citoyens et leur environnement.



Récolte d'automne au parc F. Joliot-Curie avec l'école Paul Eluard



Land-Art avec l'école Henri Wallon



Plantation d'arbre au square Pierre Brossolette



Plantation de bulbes au jardin pédagogique de l'école Eugénie Cotton



Nourrir les oiseaux à l'école I. et F. Joliot-Curie



Préparer les semis à l'école Anatole France



Chasse aux papillons avec le centre de loisirs primaire Henri Wallon

Découverte des petites bêtes du sol à l'école Denis Diderot



Cueillette et dégustation de petits fruits au Jardin du verger avec le centre de loisirs primaire Henri Wallon

Epanouissement de tous les êtres humains

Sensibiliser les habitants à la place de la nature en ville

Des actions en direction du grand public

Les **Rendez-vous des mains vertes** rassemblent les vitriots autour de la découverte de la faune et la flore, le partage et l'envie d'apprendre. Pour la première fois, l'**Hiver des mains vertes 2019** s'est ainsi tenu en décembre, dans le **square Henri Barbusse** afin de s'essayer au Land-Art (art éphémère dans l'espace public à partir de matériaux naturels), mais aussi de fabriquer ses propres décorations nature pour les fêtes de fin d'année.

174 grands et petits ont profité de ce moment en famille.

En raison du contexte sanitaire, le **Printemps et l'Été des mains vertes** ainsi que l'évènement au rucher pédagogique n'ont pu avoir lieu. **L'Automne des mains vertes 2020 qui devait se tenir le 26 septembre 2020** au parc Le Coteau – Marcel Rosette autour de la place de la nature sauvage et des animaux en ville a également du être annulé en raison de la reprise de la pandémie à l'automne.

La ville a développé, suite au confinement, des contenus d'animation nature en audio : **les mains vertes racontent**. Ces contenus à écouter, accessibles via des QR code dans les parcs ou en ligne (site de la ville et réseaux sociaux), seront dévoilés au fur et à mesure, depuis le cèdre remarquable du parc du Coteau –Marcel Rosette, jusqu'à la découverte de la vie des bassins du parc F. Joliot-Curie ou encore la vie des abeilles du rucher pédagogique.



Epanouissement de tous les êtres humains



Hiver des mains vertes au square Henri Barbusse (4 vues)

Eduquer et sensibiliser au développement durable

Les p'tits vitriots défient l'avenir

Dans le cadre de son plan climat et pour la quatrième année consécutive, la ville de Vitry-sur-Seine a organisé « Les petits vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, l'Exploradôme et avec l'intervention de l'association e-graine.

Ce défi vise à encourager les élèves de CM1 et de CM2 à réduire leur impact écologique et celui de leur école en accomplissant des actions concrètes et bénéfiques pour la planète. Afin d'accompagner les enseignants dans leur projet, chaque classe bénéficiait d'animations réalisées par différentes structures (agence de l'énergie, association e-graine ou espaces verts de la Ville) selon la thématique choisie ainsi que de deux ateliers à l'Exploradôme. Les réalisations font en général l'objet en juin d'une exposition à l'hôtel de Ville avec une inauguration en présence des enfants, et de leurs parents et des enseignants.

Onze classes, issues de sept écoles différentes, ont choisi de relever le défi sur l'année scolaire 2019/2020 pour mettre en place des actions innovantes autour de 3 thématiques : luttons contre le gaspillage alimentaire, économisons l'énergie, cultivons la biodiversité.

Si les réalisations des élèves n'ont pu être valorisées en 2020 en raison du contexte sanitaire et du confinement, le projet a été très bien accueilli par les enfants et les enseignants et a fait l'objet pour certaines écoles d'affichages. Ainsi, malgré les difficultés rencontrées durant cette nouvelle édition, le projet « Les p'tits vitriots défient l'avenir », est plébiscité par les enseignants puisqu'ils répondent tous favorablement à la reconduction de ce type de projet et à l'intérêt pédagogique des ateliers proposés dans le cadre de l'enquête de satisfaction réalisée en mai 2020 auprès des 11 enseignants participant à la session 2019-2020.

Le projet a déjà commencé sur l'année 2020-2021 avec **13 classes candidates pour travailler sur 3 thèmes : Economisons l'énergie - Cultivons la ville (agriculture urbaine) - Préservons les ressources naturelles (économie circulaire et lutte contre le gaspillage).**



Epanouissement de tous les êtres humains

Si nous relançons ce type d'initiative l'année prochaine, aimeriez-vous y participer ?



● Oui
● Non

Extrait de l'enquête réalisée en mai 2020

Eduquer et sensibiliser au développement durable

La sensibilisation des enfants au développement durable dans les centres de loisirs

Le Développement Durable fait partie des valeurs développées par la ville. A ce titre, il figure dans le Projet Educatif des Centres de Loisirs et des Ludothèques. Il fait donc partie des objectifs du service des Centres de Loisirs Primaires et de Quartiers. Parfois, cet objectif est mis en exergue dans le cadre des projets d'activité de l'année. Ainsi, lorsque le thème porte sur le Développement Durable, toutes les équipes d'animation du service travaillent sur ce thème.

En 2019, le thème de la citoyenneté culturelle a conduit les équipes à travailler sur des projets d'une très grande variété. Certains étaient plutôt tournés vers l'écologie et le développement durable. Ainsi au Centre de Quartier Préadolescent Rabelais, on a travaillé sur l'agriculture biologique (avec le jeu "bio/pas bio") et sur la conception des écohabitats.

En 2020, les projets n'ont malheureusement pas pu être réalisés en raison de la crise sanitaire. Ils sont reportés pour l'année 2020-2021 avec les activités suivantes à développer :

- Les activités culturelles et artistiques
- Les activités scientifiques et techniques
- Les activités numériques
- Les activités sur l'environnement, la nature et le cadre de vie
- Les activités physiques et sportives
- Les activités ludiques
- Les activités en lien avec les familles

Plusieurs de ces activités concernent les thématiques liées au développement durable comme l'épanouissement des êtres humains, la cohésion entre les territoires et entre générations, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et ressources, mais également la lutte contre le changement climatique dans le cadre des activités en lien avec l'environnement.

Epanouissement de tous les êtres humains

5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Promouvoir les achats responsables

Un marché public social et local avec l'ESAT Les Amis de l'Atelier

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale achètent différents articles textiles qu'il faut ensuite entretenir (vêtements de travail, linge plat pour les foyers logements...). Aussi la ville doit-elle faire appel à des entreprises pour des prestations de blanchisserie. Or le Code de la Commande Publique prévoit que certains achats puissent être réservés à des structures spécifiques relevant de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'Insertion par l'Activité Economique ou encore du secteur du handicap.

A ce titre, la ville effectue une veille relative à ce type de structures existant sur le territoire. Cette étape dite de « sourçage » a permis d'établir que la blanchisserie était une prestation couramment pratiquée par les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), et que ces derniers disposaient de capacités suffisantes pour satisfaire le besoin de la Ville. Les ESAT sont des établissements médico-sociaux dont la mission est l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

Au regard de la faisabilité du projet, il a été décidé de réserver l'un des deux marchés de blanchisserie à ce secteur d'activité. Deux ESAT vitriots ont répondu au marché. Les amis de l'Atelier, situé 4-6 rue des Granges, qui accueille 140 bénéficiaires, et l'ESAT Jacques Henry, situé 24 rue Henri Poincaré, qui en accueille 160.

Les Amis de l'Atelier ont remporté le marché, qui est entré en vigueur au 1er janvier 2020 pour une durée de quatre ans. Après plus de 6 mois, le bilan d'exécution du marché démontre que les prestations fournies par Les amis de l'Atelier donnent entière satisfaction. En outre, bien que la structure ne relève pas du secteur concurrentiel, le prix des prestations y est extrêmement compétitif. Acheter social ne rime donc pas nécessairement avec surcoût.

A travers cet achat innovant et solidaire, la Ville répond à ses besoins du quotidien tout en promouvant localement de manière concrète ses valeurs historiques de solidarité.

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Dématérialiser les services financiers

La dématérialisation de la chaîne comptable et financière

L'année 2020 a été une année « zéro papier » dans les échanges financiers externes, générant l'économie de 25 cartons de papier A4 et modifiant durablement les pratiques des agents :

- Finalisation du Protocole d'échange standard dématérialisé avec la Trésorerie (incluant les pièces justificatives ainsi que les budgets) ;
- Généralisation de la transmission des factures fournisseurs par le portail national de la Direction générale des finances publiques, Chorus.

Il reste cependant des circuits à repenser afin d'obtenir la dématérialisation complète. Ainsi, la procédure du « service fait » comporte encore des marges d'amélioration. Faute d'accès au logiciel comptable, une partie des agents « valideurs » effectue la « reconnaissance » des factures sur support papier. Prévu à l'horizon 2022, le remplacement du logiciel comptable Coriolis par un outil plus ergonomique et intuitif, aiderait à atteindre l'objectif « zéro papier », cette fois-ci en interne.

La dématérialisation des documents budgétaires a franchi une nouvelle étape avec la dotation des élus en tablettes numériques, évitant l'impression de 53 documents budgétaires. Dès sa première application lors du vote du Budget Supplémentaire le 7 octobre 2020, ce changement a généré un gain de plus de 13 ramettes ; répété trois fois dans l'année, ce sont 40 ramettes qui sont économisées par le recours aux NTIC (Nouvelles Technologie d'Information et de Communication) dans la préparation du Conseil Municipal.

Enfin, la transmission dématérialisée des factures par les fournisseurs par le portail national Chorus Pro, a continué à progresser, comme les chiffres présentés dans le tableau de droite le démontrent.

Tableau présentant le nombre de factures dématérialisées reçues par Chorus Portail Pro

Année	2017	2018	2019	2020 (septembre)
Entreprises concernées	200	45 000	136 000	toutes
Ville	1944	3575	11239	9059
CCAS	30	72	295	580
Sidoresto	43	677	2787	1772
SICUCV	4	1	24	8
TOTAL	2021	4325	14345	11419
% CPP sur mandats	6,21%	13,70%	58,56%	82,72%
Gain estimé DGFIP*	6 063 €	12 975 €	43 035 €	34 257 €

* coût estimé pour la sphère publique de 3 €/facture

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Développer une consommation responsable

Vers un développement des produits bio et durables

Le Sidoresto, syndicat intercommunal de la restauration pour les villes de Vitry-sur-Seine et Gentilly qui prépare 1,4 millions de repas dont 1 million pour Vitry, a mis en place un certain nombre d'actions en faveur d'une alimentation durable et de qualité.

Ainsi, d'un élément bio servi par semaine depuis 2007, le Sidoresto est passé à trois en septembre 2018 puis **1 élément par jour (sur les 5 éléments servis) depuis 2019, ainsi qu'un service de pain Bio le mardi en 2020. La part des produits AB passe de 65 éléments en 2018 à 254 éléments en 2019.** D'autre part, la part des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine hors AB reste stable avec 174 éléments servis en 2018 et 167 en 2019. **Enfin, un repas sans protéine animale est proposé chaque semaine depuis mars 2019.**

Concernant la substitution du plastique, des tests de barquettes biodégradables ont été menés en 2019 et le marché du 1er janvier 2020 comporte cette option. Au 1er janvier 2020, comme la loi EGALIM le requiert, **la distribution de plastique (assiettes, couverts, gobelets et bouteilles d'eau) est arrêtée** dans les écoles et les prestations de la Ville. Les marchés passés avec les fournisseurs spécifient également une exigence de démarche de réduction des emballages des produits livrés.

Dans le cadre de la fête du goût du 12 au 16 octobre 2020 au parc des Chouettes, **9 ateliers ont été proposés par le Sidoresto et les services de la ville sur le thème du développement durable.** Un granola bowl a été réalisé par le centre de loisirs primaire Henri-Wallon à partir du lait végétal fait à l'atelier du Sidoresto. L'objectif est d'éduquer les enfants sur le bio, l'agriculture française et les circuits courts, afin qu'ils sensibilisent, à leur tour, leurs parents sur la nécessité de lutter contre le gaspillage et d'utiliser moins de produits industriels et emballés.



Développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets

La création d'un nouvel espace de réemploi sur la déchèterie mobile

Dans le cadre du plan de lutte contre les dépôts sauvages adopté en octobre 2017, un déploiement de déchèteries mobiles a été mis en œuvre dès janvier 2018, quatre samedis par mois : deux séances rue des Carrières, une séance rue Ampère et une séance avenue Rabelais. Après des horaires d'ouverture élargis de 10h à 18h en 2019, le service a été étendu au mercredi de 10h à 14h en 2020 et les utilitaires acceptés sur le site Rabelais. Les vitriots sont au rendez-vous puisqu'on observe une progression de la fréquentation et du tonnage de déchets collectés (toxiques, D3E, encombrants, gravats, déchets verts).

En 2020, un espace de réemploi sur la déchèterie mobile de la rue des Carrières a été expérimenté en partenariat avec la ressourcerie « la Pagaille » implantée à Ivry. Ce service a été proposé entre 9h et 15h les 1er février, 7 mars, 20 juin, 4 juillet et 18 juillet, ce qui a permis la récupération de 300 kg de meubles par La Pagaille. Ceux-ci ont ensuite été remis en état puis revendus dans la boutique solidaire de l'association. La réussite de cette expérimentation a conduit la ville à poursuivre et renforcer ce dispositif avec l'aménagement d'un véritable espace d'accueil deux samedis par mois de 10h à 16h pour la récupération de meubles mais aussi de gros électroménager. La présence d'un membre de la ressourcerie permettra d'orienter et d'informer les usagers.

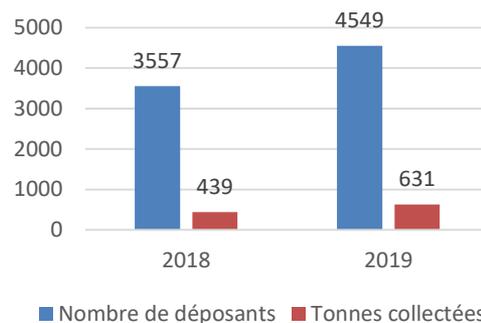


Nouvel espace de réemploi sur la déchèterie mobile

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Exemple de rénovation de chaises réalisée par la Pagaille



Evolution de la fréquentation et du tonnage de déchets collectés dans les déchèteries

Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets

Le développement du tri dans les écoles élémentaires

La mise en place du tri dans les écoles élémentaires s'est poursuivi en 2020 avec l'intervention des animateurs déchets selon la programmation suivante :

- Victor Hugo du 20 au 24 janvier
- Diderot du 24 au 28 février
- Jean-Jaurès du 2 au 13 mars

Durant ces animations, 85 adultes et 939 enfants ont été formés au tri et à l'extension des consignes de tri.

A l'exception de l'école Eugénie Cotton pour laquelle l'intervention a dû être décalée en raison de la crise sanitaire, l'ensemble des écoles élémentaires bénéficie en 2020 du matériel et de la formation au tri.

A parti de novembre 2020, des sessions de formation des agents d'entretien et de restauration sur le tri des déchets alimentaires et emballages ont été mises en place dans les cantines scolaires. Du 3 au 17 novembre, 9 tables de tri ont ainsi été installées et 66 adultes formés dans les 5 écoles suivantes : Paul Eluard, Henri Wallon, Blaise Pascal, Jean Moulin, Joliot Curie. L'ensemble des écoles élémentaires seront équipées et formées d'ici fin janvier 2021.



Animation sur les gestes de tri dans une école



Table de tri des déchets alimentaires et emballages

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conclusion

Le rapport 2020 met en avant les actions les plus innovantes et exemplaires de la ville et ne prétend donc pas être exhaustif. L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a conduit à adapter non seulement le fonctionnement des services de la ville mais aussi la nature des actions déployées. Les confinements successifs et les restrictions mis en place pour limiter la propagation du virus ont eu des conséquences socio-économiques fortes. Dans ce contexte, l'ensemble des services de la Ville se sont mobilisés pour maintenir le lien avec les habitants. Les actions déjà nombreuses en faveur des personnes les plus vulnérables ont été multipliées pour les soutenir dans cette période particulièrement difficile.

Cette année a vu également la poursuite d'actions engagées depuis de nombreuses années : économies d'énergie dans les équipements municipaux, lutte contre la précarité énergétique, amélioration du cadre de vie.

L'année 2020 a été l'occasion d'accélérer les actions en faveur du vélo pour accompagner les changements de mobilité induits par la crise sanitaire. L'étude en cours sur un plan vélo permettra à la Ville de définir un programme d'actions cohérent pour les prochaines années.

Ces projets, qui répondent aux enjeux d'atténuation du changement climatique et de santé publique, s'accompagnent d'une prise en compte de plus en plus forte de l'enjeu d'adaptation au changement climatique. Météo-France a confirmé que l'année 2020 a été la plus chaude enregistrée en France depuis le début des mesures en 1900, devant 2018. Les nombreuses initiatives de végétalisation et le projet de résurgence de la petite Saussaie témoignent de la volonté la ville de soutenir les actions de retour de la nature et de l'eau en ville.